## **Enseignement Moral et Civique cycle 3 - Interdisciplinarité**

BO spécial HS n°6 du 25 juin 2015 (EMC) & BO spécial HS n°11 du 26 novembre 2015

Dimension sensible / La sensibilité : soi et les autres		
Objectif 1 : Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.		
Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	Arts visuels : Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.  Education musicale : Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.	
Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	Français : Parler en prenant en compte son auditoire. Participer à des échanges dans des situations diversifiées. Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.	
Objectif 2 : S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.		
Respecter autrui et accepter les différences.	EPS : Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées  Anglais : Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.	
	Arts visuels : Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques. Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.	
	Education musicale : Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents.  Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux.	
	Histoire-géographie : Nommer, localiser et caractériser des espaces.	
Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	Français : Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.	
Objectif 3 : Se sentir membre d'une collectivité.		
Comprendre le sens des symboles de la République.	Education musicale : identifier quelques caractèristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain.	
	Histoire-géographie : Comprendre le sens général d'un document. Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.	
	Arts visuels : Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.	
1	EPS : S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.	

Coopérer.

Histoire-géographie : Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. Oganiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.

Sciences et technologie : Progresser collectivement dans une investigation en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui.

## Dimension normative / Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectif 1 : Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.

Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.

EPS : Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.

Objectif 2 : Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

l'Union européenne.

Reconnaître les traits constitutifs de la République française.

Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de Histoire-géographie: Comprendre le sens général d'un document. Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.

## Dimension cognitive / Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectif 1 : Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à

Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

Arts visuels : Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. Décrire des œuvre d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.

Education musicale: Argumenter un jugement sur une musique.

HDA: Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.

Histoire-géographie : S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.

Sciences et technologie : Rendre compte des observations, expériences, hypothèses, conclusions en utilisant un vocabulaire précis. Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit.

Mathématiques : Justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose. Utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation.

Français : Participer à des échanges dans des situations diversifiées

Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	Arts visuels : Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques. Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.  EPS : Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.  Mathématiques : Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.	
Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	Education musicale : Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.	
Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	Sciences et technologie : Identifier des sources d'informations fiables.	
	Arts visuels : Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.	
	Histoire-géographie : Connaitre différents systèmes d'information, les utiliser. Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique. Identifier la ressource numérique utilisée.	
Objectif 2 : Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.		
Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	Sciences et technologie : Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner.	

Dimension pratique / L'engagement : agir individuellement et collectivement		
Objectif 1 : S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.		
S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national).	Histoire-géographie : Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.	
	Sciences et technologie : Réaliser en équipe tout ou une partie d'un objet technique répondant à un besoin.Organiser seul ou en groupe un espace de réalisation expérimentale.	
Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	Mathématiques : Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.	
	Arts visuels : Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.	
	Education musicale : Argumenter un jugement sur une musique.	
Objectif 2 : Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.		

Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	Sciences et technologie : Réaliser en équipe tout ou une partie d'un objet technique répondant à un besoin.Organiser seul ou en groupe un espace de réalisation expérimentale.
	EPS : Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur).
	Arts visuels : Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.
Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	Français : Parler en prenant en compte son auditoire. Participer à des échanges dans des situations
	diversifiées. Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.

DSDEN 79 / Décembre 2015 Laetitia Chardavoine, CPD mission Citoyenneté & Mémoire